

Les travaux de TLF Overseas guidés par l'agilité et la sécurisation des métiers

IN LANTENNE.COM DU 05 JUILLET 2017

De plus en plus stratégique dans le maritime, l'aérien et la douane, la numérisation est un enjeu transversal pour TLF Overseas. Avec la sécurisation de ses métiers, elle est au cœur de ses travaux passés et à venir présentés dans son rapport annuel 2016/2017. Après la mise en œuvre de la déclaration de la masse brute vérifiée des conteneurs (VGM), dans le maritime, de nombreux défis sont identifiés comme "la gestion des frais de stationnement des conteneurs dans les ports en l'absence de lien de droit avec les manutentionnaires", et "les risques induits par les défaillances des armements". S'ajoute un sujet d'actualité suite à la mise en place des nouvelles alliances : "la nécessité d'une vigilance accrue sur les pratiques des compagnies maritimes". La numérisation des métiers et des processus, transversale à toutes les activités de TLF Overseas, fait l'objet d'une attention particulière dans le maritime avec le concours de Fiata, la fédération internationale des commissionnaires de transport, "afin de distinguer et d'identifier les réelles opportunités". Les travaux concourent à la mise en œuvre de CCS portuaire de nouvelle génération, si possible unique ou s'appuyant sur de solides interopérabilités, ainsi qu'à la promotion de BoxTech pour la déclaration des VGM et à la dématérialisation du document de transport multimodal Fiata. Les conditions générales de vente de ce dernier ont ainsi été adaptées pour mieux prendre en compte la gestion des informations dématérialisées et la VGM. Une nouvelle collaboration a aussi été initiée avec la Chambre arbitrale maritime de Paris pour la gestion des litiges maritimes. Un an après sa mise en œuvre, le nouveau Code des douanes de l'Union (CDU) est l'objet d'une attention particulière de la part du syndicat. Les actions futures de TLF cibleront les bénéfices du statut Opérateur économique agréé pour les représentants en douane ainsi que les modalités d'application des nouvelles règles sur les garanties. La fédération compte aussi s'attacher à la promotion des modalités d'évaluation de la compétence professionnelle des représentants en douane, par une communication large et des formations. Globalement, TLF Overseas demande à l'administration française de transposer les règles du CDU en évitant les ajouts législatifs nationaux de nature à créer des différences de traitement avec les autres États membres. "Un enjeu stratégique avant l'introduction du dédouanement centralisé communautaire", insiste Herbert de SAINT-SIMON, son président.